# LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

## **MODE D'EMPLOI**

### LYCEE GASTON BARRE

Rue Jean Perrin - 79000 Niort

LYCEE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE FT DE LA LOGISTIQUE

#### **QUAND VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE**

Entre le 1er janvier et le 31 mai 2022

#### **COMMENT AU LYCEE GASTON BARRE**

Par virement bancaire aux coordonnées bancaires suivantes :

IBAN: FR76 1007 1790 0000 0010 0256 106

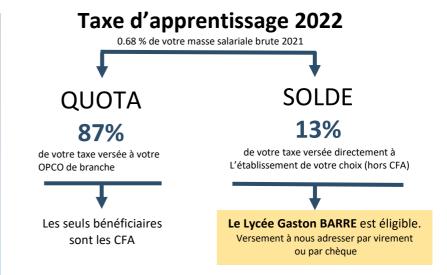
BIC: TRPUFRP1

CODE UAI: 0790928e

#### Par chèque à l'adresse suivante :

Taxe d'apprentissage Lycée Gaston BARRE Rue Jean Perrin 79000 Niort

A réception du versement, le Gestionnaire du Lycée Gaston BARRE établira un reçu libératoire à destination de l'entreprise indiquant le montant versé et la date de versement.



#### AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE RENFORÇONS NOS LIENS.

Désormais vous versez une partie de votre taxe d'apprentissage directement aux établissements de formation que vous souhaitez soutenir (conformément au décret n° 2019-149 du 27/12/2019). C'est l'occasion de concrètement renforcer vos liens avec le Lycée Gaston BARRE!

